

LE CIRCUIT MÉDICAMENTEUX

ou comment prévenir l'iatrogénie médicamenteuse

Mise à jour 11/2024

Réf PRSO10A



L'iatrogénie médicamenteuse est fréquente et grave chez le patient car les différentes pathologies entraînent des modifications de l'absorption, de la distribution et de l'élimination des médicaments. L'Anesm a donc publié en 2016 une fiche-repère intitulée « risques liés à la prise des médicaments ». Il s'agit, par conséquent, de sensibiliser le personnel sur les risques médicamenteux, la prise en charge médicamenteuse et la sécurisation du circuit du médicament dans une démarche de qualité et de sécurité des soins. C'est ce que vous propose cette formation.

Compétence(s) visée(s)

- ❖ Améliorer ses pratiques professionnelles afin de prévenir l'iatrogénie médicamenteuse.
- ❖ Prévenir les risques liés au circuit et à la prise du médicament.

Objectifs de la formation

- ☞ Préparer les équipes de soin à la certification pour ce qui concerne le circuit du médicament
- ☞ Connaître la réglementation relative au circuit du médicament et les rôles des différents acteurs.
- ☞ Comprendre les spécificités de la prise en charge médicamenteuse chez le patient.
- ☞ Connaître le circuit du médicament et identifier les points critiques de chaque étape du circuit.
- ☞ Identifier les règles à respecter liées aux thérapeutiques médicamenteuses.
- ☞ Réfléchir aux risques d'erreurs notamment aux interfaces entre les différentes étapes de la prise en charge médicamenteuse.
- ☞ Connaître les outils et les méthodes permettant de réduire l'iatrogénie médicamenteuse.
- ☞ Évaluer ses pratiques professionnelles en ce qui concerne les étapes successives du circuit du médicament
- ☞ Dégager des axes d'améliorations concrets et applicables pour améliorer la sécurisation du circuit du médicament.

Contenu

1. Les risques de iatrogénie médicamenteuse chez le patient

- Erreur ou iatrogénie : faire la différence
- L'accident iatrogénique : les symptômes et la gestion de l'accident iatrogénique.
- Les situations à risque
- Les sujets à risque
- Les conséquences des différentes pathologies sur l'action et l'administration des médicaments : rappels pharmacologiques
- La polymédication et ses conséquences
- La cartographie des risques a priori.

2. Les principes du circuit du médicament

- Le médicament : définition, les plus impliqués dans l'erreur médicamenteuse
- Contexte réglementaire : never events, pharmacovigilance, déclaration d'erreur ou effet indésirable
- Notion d'overuse, underuse, mesuse
- Le macro-circuit du médicament : prescription, dispensation, administration, suivi et évaluation.
- Les différents acteurs et leur rôle : prescripteur, pharmacien, infirmière, aide-soignante, patient.
- L'inter-influence des acteurs dans le circuit du médicament.

3. La prescription

- Les supports de prescription (éléments indispensables).
- Qui peut prescrire ?
- La gestion du « si besoin », les protocoles anticipés et prescriptions conditionnelles
- Les facteurs de risques relatifs à la prescription (insuffisance d'échange d'information, manque de connaissance, absence de protocole, manque de coordination...).

4. La dispensation des médicaments

- L'analyse réglementaire et pharmaco-thérapeutique
- L'analyse de l'adéquation des produits au patient.
- Les MHR et LASA, vigilance et signalétique
- Les différents types de dispensations
- Les relations entre le pharmacien avec les praticiens hospitaliers

5. Le transport et le stockage des médicaments

- Le transport des médicaments de la PUI aux services de soins
- Le stockage dans les unités

6. La préparation des médicaments

- Les personnels habilités à préparer les médicaments.
- Le contexte et les modes de préparation des médicaments.
- Préparer un pilulier

7. L'administration des médicaments

- Le cadre juridique.
- Les différentes étapes d'administration d'un médicament : préparation, contrôle administration du médicament, enregistrement de l'administration, surveillance.
- La règle des 5 B en pratique, précaution avec les MHR
- Les outils de sécurisation de l'administration des médicaments.
- Attention aux génériques
- Gérer l'interruption des tâches
- Les outils de sécurisation des protocoles proposés par l'HAS.
- Le concept de double vérification et de check-list.

8. La surveillance

- La surveillance du patient (soignants : cadre, ICH, IDE).
- L'observance du patient
- Impliquer le patient et son entourage : 1^{er} pas vers la conciliation médicamenteuse

9. Cas cliniques / Atelier de calculs de doses

10. Dynamiser les équipes de soin

- La relation dans le domaine du soin
- Un outil de la HAS pour faciliter la communication entre soignants



Public

Le personnel soignant, les cadres et le médecin coordonnateur



Pré-requis

Formation dispensée en français, maîtrise de la langue française.



Durée

2 jours, soit 14h (en présentiel ou en distanciel)



Formateur(trice) pressenti(e)

Formateur(trice) spécialisé(e) dans le circuit médicamenteux ou pharmacien formateur



Nombre de participants (intra)

De 2 à 12 personnes



Matériel nécessaire

Connexion internet, matériel de présentation, ordinateur et vidéoprojecteur.

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Analyses des pratiques actuelles
- Cas pratiques
- Diaporama (Transmis après la formation)
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 2 à 6 mois en moyenne (nous contacter)

Tarif

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ? d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistants administratifs

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

Avant

Questionnaire de positionnement

Tour de table de recueil des attentes

Pendant

Evaluations formatives régulières par le formateur
Evaluation sommative des connaissances à chaud
Evaluation sommative de la qualité de la formation à chaud
Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation

Après

Bilan téléphonique avec le client
Bilan téléphonique avec le formateur
Evaluation du transfert des acquis et mesure d'impact (de 1 à 3 mois)

